NUMERO

ABONNEMENS.

Un mois. 4 fr. Trois mois. 11 * Un No. 20 Les abonnemens commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIEGE.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du Journal, rue du Pot-d'Or, Nº 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

noun Rh Zif m	Anvers $\begin{cases} 6 & 05 \\ 9 & 25 \\ 11 & 30 \\ 6 & 05 \\ 9 & 25 \end{cases}$	4 h 5 m po 4 05 7 25 2 " 7 25	our Liège (station d'Ans) » Bruxelles	Matin. 6 h. 9 h 20 m 6 " 4 h. " 9 20 4 " 11 25 7 20 6 " 1 55 9 20 7 20	pour Liége (sta. d'Ans » Bruxelles » Anvers	8 h. » 8 n 10 5 8 n 10 5	2 h 40 m 2 40 6 ° 2 40 6 °	Départs supplémentaires. De Louvain pour Bruxell. Anvers. De Bruxelles pr Louvain. D'Anvers pr id. De Gand pr id.	6 h. »	" " " 7 25 7 20 6 "
	Prix du transport des effets	2	vs or 100 k —d'Ans à Wa	6 ° 1 7 20 remme, * 80 c.— (24 1 ₁ 2 lieues) par	D'Ans à Tirlemont, 19	0. — D'Ar	i, 6 » is à Louva	De Gand pr id. in , 2 50. — D'Ans à Mali	nes , 5 30.	1 7

ALLEMAGNE. -Francfort, 11 juin.

On écrit de Hanovre, le 8 juin:

La commission chargée d'examiner le projet de nouvelle constitution pour le Hanovre, a terminé ses travaux. Les divers rapports, à l'exception de celui qui concerne, le chapitre 7, sur les finances, ontété déposés sur les bureaux de la chambre. Cette commission, au sein de laquelle l'opposition constitutionnelle était en minorité, a apporté plusieurs changemens remarquables dans le projet primitif. Il y était statué, entre autres, que le roi serait investi du trône immédiatement, et sans formalités aucunes ; qu'ensuite, dans une lettre patente annonçant son avenement à la couronne, il promettrait le maintien de la constitution.

La commission, dans son rapport, soumet l'avenement à la couronne, au serment en faveur du maintien de la cons-

D'après le projet du gouvernement, lors de l'institution d'une régence, le roi, bien que devant choisir de préférence pour régent un des agnats de la couronne aurait le droit néanmoins, dans le cas où il le jugerait à propos, de fixer son choix sur un prince non régnant de quelque famille princième allemende.

La commission veut que ce prince soit issu d'une maison princière et souveraine; par cette clause elle déjoue l'arrière pensée que l'on attribuait au projet de donner accès à la régence à l'un des princes de Solms.

Le projet primitif établissait que pour être nommé député à la seconde chambre, il fallait être habitant des villes ou des corporations ayant droit d'élection; que les propriétaires fonciers n'avaient le droit d'élire que des propriétaires fonciers comme eux, faisant valoir eux-mêmes leurs propriétés, et n'appartenant pas, sous d'autres rapports, à quelqu'autre

La commission, en faisant disparattre ces dispositions, s'exprime en ces termes: De telles mesures restrictives auraient pour résultat de réduire souvent les colléges électoraux et pour resultat de reduire souvent les collèges electoraux et surtout ceux des petites villes, à manquer de candidats conconvenables. Le gouvernement se proposerait-il peut-être d'enlever à ces villes, l'occasion d'élire des hommes qui soient à même, par le haut développement de leur intelligence, de faire une vigoureuse opposition aux projets qu'il lui plairait de soumettre aux chambres.

— On écrit de Berlin, 7 juin : « Les conséquences de la réunion des monarques à Berlin, relativement à la question belge, ne se feront probablement pas attendre long-temps. De tous côtés se manifeste déjà l'opinion, qu'il est nécessaire d'insister sur l'exécution rigoureuse des 24 articles. On est presque assuré que les princes hollandais ont reçu à ce sujet les assurances les plus (JOURN. DE FRANCFORT.) positives. »

ANGLETERRE. - Londres, le 12 juin.

Il y a eu cercle à la cour hier, au nouveau palais pour la réception de l'ambassadeur de S. M. le roi Léopold. S. A. le

FEUILLETON.

DES VEGETAUX ANTEDILUVIENS

ET DE LA FORMATION DE LA HOUILLE.

En étudiant les couches qui composent l'écorce de la terre, leur ordre de superposition, leur nature et les débris d'animaux ou de végétaux qu'elles renferment, la géologie est parvenue à retracer l'histoire de la terre pendant les longues périodes qui ont précédé son état actuel; elle nous fait connaître les êtres qui ont successivement habité sa surface, les révolutions qui ont amené leur destruction et donné naissance aux couches minérales qui les renferment, et les modifications que cette surface elle-même a subies par suite de ces révolutions; elle nous prouve enfin que tous ces phénomènes, qui ont nécessairement exigé hien des siècles pour s'effectuer, ont eu lieu avant la création de

Elle nous conduit ainsi a apprécier des événemens et à reconstruire des êtres qui ont précédé de plusieurs milliers d'années non-seulement les traditions historiques les plus reculées, mais l'existence même de

Cette longue histoire de la formation de l'écorce de la terre se compose , comme l'histoire des peuples , de périodes de repos , ou d'une tran-quillité assez grande du moins pour que la surface de la terre et les masses d'eau qui la couvraient en partie se peuplassent d'habitans de diverses sortes; et de périodes de révolutions, pendant lesquelles des forces puissantes, bouleversant sa surface, élevaient les montagnes, submergeaient les terres précédemment émergées et faisaient sortir du sein des eaux celles qui formaient auparavant le fond des mers; enfin, épanchaient sur les roches préexistantes les matériaux de nouvelles couches qui, enveloppant les débris des êtres vivans, que ces violentes catas-trophes avaient détruits, conservaient leurs dépouilles, monumens précieux qui nous font connaître, après tant de milliers d'années, la nature des anciennes populations de notre globe et l'ordre dans lequel elles se

L'étude des périodes de révolutions et de celles de repos présente également un vif intérêt; mais les premières sont entièrement du ressort du géologue; les secondes, au contraire, réclament nécessairement les lumières du zoologiste ou du botaniste : car eux seuls peuvent, par une comparaison exacte entre les dépouilles des êtres fossiles et les mêmes parties des êtres actuellement existans, déterminer les rapports qui unissent entre eux les habitans du globe à diverses époques. C'est ainsi que Cuvier, dans ses admirables recherches sur les ossemens fossiles, se fondant sur les données positives que lui fournissait l'anatomie comparée, est arrivé à reconstruire le squelette de la plupart des animaux

prince de Ligne a été reçu par S. M. en audience particulière; après l'audience, S. A. a présenté à la reine les cinq personnes qui l'accompagnent, le comte de Gruquembourg, colonel de cavalerie, secrétaire d'ambassade, le comte d'Arschot, le baron d'Hoogvorst, le comte Dandelot et le capitaine Moerkerke, attachés à l'ambassade. S. A. s'est ensuite rendu chez les autres membres de la famille

—On assure qu'à l'occasion du couronnement lord William Bentinck, sir William Sommerville, sir Francis Limlay, M. Walter Campbelle, membre du parlement pour le comte d'Argyle et neveu de l'intendant de la reine, seront nommés pairs du royaume. On parle de la nomination à la pairie de deux ministres du cabinet, du chancellier de l'échiquier et du président du comité du trésor. (Board, of Control.

— Lundi prochain, le 18 juin; il y aura grand bal à la cour à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Waterloo.

—La chambre des communes s'est occupée hier du bill relatif aux corporations municipales de l'Irlande; un amen-dement de sir Robert Peel, tendant à porter à 10 l. au lieu de 5 le taux du cens , a été rejeté par 286 voix contre 266. La chambre s'est ensuite ajournée

— Le docteur Antomarchi, ancien médecin de Napoléon, est mort le 3 avril, à Saint-Jago de Cuba. Il a été enter ré avec de grands honneurs. Le consul de France a suivi le

Le docteur Antomarchi était arrivé, il y a environ trois ans, à la Nouvelle-Orléans, et y avait été reçu avec la plus grande distinction. Il a ensuite voyagé dans le Mexique, et à son retour aux Etats-Unis, il s'est arrêté à St.-Jago de Cuba, pour y voir quelques parents; c'est là qu'il fut atta-qué de la fièvre jaune, à laquelle il succomba en très-peu de

On écrit de Lisbonne, 5 juin : Des troubles ont éclaté à Chaves, Ponte de Lima, Amarante et dans plusieurs autres endroits trop peu importants pour être mentionnés. A Ponte de Lima une lutte s'est en-gagée entre les chartistes et les septembristes, et ces derniers l'ont emporté. Cela n'a du reste aucune importance, et ne peut en ce moment, du moins directement compromettre l'existence de l'ordre de chose actuel.

Vous savez que le gouvernement ne peut payer les divi-dendes pour le mois de juin de cette année. Manoel Antonio de Carvalho reste encore aux finances, mais continue à se plaindre et persiste dans la résolution de quitter le ministère. Le duc de Terceire est arrivé par le dernier bateau à vapeur venant d'Angleterre. J'apprends que le gouvernementa enfin signé le traité relatif à la répression de l'esclavage. (M. H.)

Une émeute furieuse a éclaté à Philadelphie contre le club des partisans de l'abolition de l'esclavage qui continuent à se réunir avec le plus grand courage. Le peuple a attaqué la Halle où les abolitionnistes tenaient leurs séances, et y a mis le feu. Une partie des troupes envoyées pour maintenir

dont on avait alors découvert les dépouilles, et a pu determiner avec la animaux que nous connaissons

La botanique, quoique ayant pendant longtemps fourni moins de do-cumens sur l'état ancien du globe, doit cependant être également mise à contribution par le géologue, et peut même jeter plus de jour que la zoologie sur l'état de la surface terrestre pendant les périodes les plus reculées de sa formation. En effet, tandis qu'à cette époque, lorsque vie commençait à se manifester, sur notre globe, les animaux étaient tous confinés dans l'intérieur des eaux, et ne s'y présentaient qu'avec de petites dimensions, une végétation puissante, formant de vastes forêts, couvrait déjà tous les points de la surface de la terre que la mer laissait à découvert; et ensuite chaque période de repos a eu sa végétation propre, plus ou moins variée, plus ou moins abondante, suivant les circonstances qui influaient sur le développement des êtres qui la composaient, et peut-être suivant la durée de ces périodes, mais que toujours entièrement différente de celle des époques précédentes ou

De ces diverses associations de végétaux qui ont successivement habité notre globe, aucune cependant ne mérite autant de fixer notre attention que celle qui semble s'être développée la première sur sa surface, qui paraît, pendant un long espace de temps, avoir couvert d'épaisses forêts toutes les parties de la terre qui sortaient du sein des eaux, et dont les débris amoncelés les uns sur les autres ont formé ces couches souvent si puissantes et si nombreuses de houille, restes altérés de ces forêts prinitives qui ont précédé de tant de siècles l'existence de l'homme qui, suppléant maintenant à nos forets modernes, dont l'accroisse-ment de la population humaine amène journellement la destruction, sont devenues une des principales sources de la prospérité des

On ne saurait douter, en effet, que la houille ne doive son origine à des masses de végétaux accumulés, altérés et ensuite modifiés, comme le seraient probablement les couches de tourbe de nos marais, si elles étaient recouvertes par des bancs puissans de substances minérales comprimées sous leur poids et exposées ensuite à une température élevée. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la structure presque ligneuse que présente quelquefois la houille, et d'examiner les nombreux débris de plantes contenus dans les roches qui l'accompagnent,

Mais l'étude des empreintes de tige, de feuilles, de fruits même, qui sont en général enfermées en si grande quantité dans ces roches, ne prouve pas seulement l'origine végétale de cette substance; elle peut nous conduire à déterminer la nature des végétaux qui lui ont donné naissance, et qui, par conséquent, occupaient alors la surface

Parmi ces empreintes végétales, les plus fréquentes sont produites

l'ordre a refusé d'agir, le reste a été dispersé à coups de pierres, et un colonel n'a du son salut qu'à la fuite. Les abo-litionnistes ont cherché à haranguer la foule, mais n'ont fait qu'augmenter leur rage. On remarquait à la séance un grand nombre de femmes et de noirs.

FRANCE. - Paris le 13 JUIN.

Les pièces suivantes ont été publiées : Paris, le 12 juin 1838.

ORDRE DU JOUR.

La garde nationale de Paris et de la banlieue, réunie le 10 juin pour passer la revue du roi, a dignement répondu à l'appel que l'incertitude du temps avait fait ajourner, car depuis longtemps le roi désirait se retrouver au milieu d'elle; la garde nationale a prouvé par son empressement, par son admirable tenue, par ses acclamations, qu'elle partageait ce vœu, et cette protestation est la plus éclatante, la plus énergique qu'elle puisse faire entendre de son dévoûment à la révolution de juillet, à la royauté, à ses institutions, à la liberté.

Le maréchal commandant supérieur lui en adresse ses remercimens; ils lui sont bien acquis, car c'est à la suite de cette belle fête nationale qu'il a reçu de S. M. la lettre dont il s'empresse d'adresser copie à tous ses camarades des légions

« Mon cher maréchal, c'est à mon retour de cette magnifique revue que je veux vous témoigner moi-même combien j'ai été heureux de voir ainsi réunie notre garde nationale de Paris et de la banlieue, combien j'ai été fier de la retrouver toujours aussi nombreuse, aussi imposante. Les manifestations d'affection et de dévoûment dont j'ai été entouré, ont profondément retenti dans mon cœur, et j'éprouve le besoin de lui faire savoir combien j'en suis pénétré. Veuillez donc, mon cher maréchal, être mon fidèle interprète auprès de ces belles et braves légions. Je ne saurais en avoir un meilleur et un plus digne. Exprimez-leur toute ma reconnaissance de l'empressement qu'elles ont mis à se réunir pour répondre à mon appel, et dites-leur bien que leur af-fection est pour moi la plus douce récompense des travaux

et des efforts auxquels ma vie entière est consacrée.

» Recevez de nouveau, mon cher maréchal, l'assurance de mes sentimens pour vous. Signé, Louis-Philippe.

» Aux Tuileries, le 10 juin 1838. » Le maréchal commandant supérieur, Lobau. » Aussitôt après la revue de dimanche dernier le gouvernement a expédié dans tous les départemens la dépêche té-

légraphique suivante : Paris, 10 juin, 5 heures 112 du soir.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A M. LE PRÉFET, ETC. Le roi vient de passer une revue de la garde nationale et des troupes ; elle a été magnifique. Le plus vif enthousiasme a accueilli partout le roi.

- La chambre des députés a repris et terminé hier la discussion du budget de la guerre.

par les feuilles de fougères ; mais ces fougères du monde primitif ne sont pas celles qui croissent encore dans nos climats, car l'Europe n'en produit pas actuellement plus de 30 à 40 espèces, et les mêmes contrées en nourrissaient alors plus de 200, toutes beaucoup plus analogues à celles qui habitent maintenant entre les tropiques qu'à celles des climats

Outre ces feuilles de fougères. ces mêmes terrains renferment des tiges que leurs dimensions rendent comparables aux plus grands arbres de nos forêts, tandis que leur forme les en éloigne complètement : aussi tous les anciens naturalistes, frappés de cette dissemblance, et voulant cependant leur trouver des analogues dans notre monde actuel, les avaient-ils rapportés à des végétaux arborescens, mal connus à cette époque, à des bambous, à des palmiers, ou à ces grands cactus, con-

nus vulgairement sous le nom de cierges. Mais une comparaison plus attentive entre ces arbres des régions équinoxiales et ces tiges de l'ancien monde suffit pour faire évanouir les rapports fondés seulement sur quelque ressemblance dans l'aspect général qu'on avait voulu établir entre eux , et l'étude plus approfondie, soit de ces tiges , soit des feuilles qui les accompagnent , montre bientôt que les végétaux qui formaient ces forêts primitives ne peuvent se com-

que les végétaux qui rormaient ces forets primitives ne peuvent se comparer à aucun des arbres qui vivent encore sur notre globe.

Les fougères arborescentes, qui, par l'élégance de leur port, font maintenant un des principaux ornemens des régions équatoriales, sont les seuls végétaux arborescens qu'on retrouve, quoiqu'en petit nombre, parmi les arbres de cette antique végétation.

Quant aux autres tiges fossiles, restes de ces forêts primitives de l'ancien monde, c'est parmi les végétaux les plus humbles de notre époque qu'il faut chercher leurs analogues.

Ainsi: les calamites, qui avaient jusqu'à 4 à 5 mètres d'élévation et l'à

que qu'il faut chercher leurs analogues.

Ainsi; les calamites, qui avaient jusqu'à 4 à 5 mètres d'élévation et l'à
2 décimètres de diamètre, ont une ressemblance presque complète dans
tous les points de leur organisation avec les prêles, connues vulgairement sous le nom de queue de cheval, qui croissent si abondamment
dans les lieux marécageux de nos climats, et dont les tiges, grosses à
peine comme le doigt, dépassent bien rarement un mètre de haut; les
calamites étaient par conséquent des prêles arborescentes forme sous laquelle ces plantes ont complètement disparu de la surface de la terre quelle ces plantes ont complètement disparu de la surface de la terre.

Les lépidodendrons, dont les espèces nombreuses devaient essentiellement composer les forêts de cette époque reculée et qui ont probablement contribué plus que tous les autres végétaux à la formation de la houille, différent à peine de nos lycopodes. On reconnait dans leurs tiges la même structure essentielle, le même mode de ramification; enfin, on voit s'insérer sur leurs rameaux des feuilles et des fructifications analogement. gues à celles des végétaux. Mais tandis que les lycopodes actuels sont de petites plantes, le plus souvent rampantes et semblables à de grandes mousses, atteignant très rarement un mètre de haut et couvert s detrès-

La plupart des dépenses ont été votées sans débat imporportant. Toutefois une réduction proposée par la commission sur le chiffre des allocations relatives aux places de guerre a été l'objet d'une assez longue discussion. Quels sont, dans l'état actuel de la science militaire, les avantages et les inconvéniens des places de guerre? Les places de guerre n'ont-elles pas perdu plus souvent qu'elles n'ont sauvé les états menacés par l'invasion étrangère? Telle est la question que plusieurs orateurs ont posée et résolue en sens contraire. M. le général Bugeaud a longuement combattu le système qui tend à multiplier les places fortes ; il a conclu qu'il ne fallait pas augmenter, mais diminuer le nombre de celles, qui couvrent nos frontières. M. Allard non seulement a demandé le maintien de celles qui existent, mais encore la restauration de celles qui ont été démantelées. De très-bonnes raisons ont été développées à l'appui de l'un et de l'autre sys-

MM-le général Bugeaud et Allard pensent qu'il est nécessaire de fortifier Paris, ils ne veulent pas entrer dans la discussion du système de fortification, mais en toute pré--voyance de l'avenir, il faut se hâter de préparer ces fortifi-.cations, et Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard! (Vive sensation.) M. Allard termine en demandant le maintien du crédit pour les fortifications de Chaumont et Wissembourg; elles sont de la plus grande urgence. La première de ces places, en cas d'invasion remplacerait Huningue et la seconde

M. le colonel Paixhans partage l'opinion de M. le général Bugeaud sur l'inutilité et même sur le danger des places de guerre; néanmoins il pense que la place de Wissembourg doit être considérée comme une exception.

M. le ministre de la guerre : La commission de défense n'a pas encore fait son rapport sur la question de savoir si on fortifiera Chaumont ou Langres; le gouvernement, d'après ce rapport, décidera laquelle de ces deux villes doit être fortifiée; mais il est bien entendu qu'on ne commencera aucune place sans que les chambres aient été con-

La réduction de 300,000 fr. proposée par la commission est adoptée.

— On assure que la chambre des députés terminera ses travaux législatifs le jeudi 21 de ce mois.

- La commission du chemin de fer de Paris à Orléansn'a pas pu se mettre d'accord avec le concessionnaire proposé, et son rapport va probablement conclure au rejet de la loi.

- On a recu à Toulon des nouvelles du vaisseauque monte l'amiral Lalande. Parti de Toulon le 24 du mois dernier, il arrivait devant Tunis le 28 du même mois, après quatrejours de traversée.

Le Constitutionnel contient l'article suivant sur la mort de Mme la duchesse d'Abrantès :

Junot, ami fidèle de l'empereur, son aide-de-camp en Egypte et à Marengo, Junot, brave comme son épée, était surtout un de ceux que Napoléon aimait à accabler de ses bienfaits, et qui s'en montraitle plus digne par sa fastueuse prodigalité. Vice-roi de Portugal, le duc d'Abrantès avait tenu, comme on sait, à organiser pour son service des relais de chevaux de race depuis Paris jusqu'à Lisbonne. Son luxe avait quelque chose de fantastique comme ses hauts faits d'armes; et nous venons de voir mourir dans un état voisin de la misère la duchesse d'Abrantès, dont les lettres et l'amitié, ont puà peine consoler les dernières années. Forcée d'abandonner sa modeste demeure, de renoncer même aux plus modestes habitudes, elle est morte en trois jours, plutôt de chagrin que de maladie. Quelques généraux de l'empire, mais en très-petit nombre, ont accompagné Mme la duchesse d'Abrantès jusqu'à sa dernière demeure; et dans ce dernier asile, une petite croix de bois, dont les dimensions ont à peine suffi à l'inscription de tous les titres de famille d'une des descendantes de Commène, paraît devoir être le seul ornement de cette tombe sur laquelle du moins plusieurs illustrations littéraires se sont plu à déposer une fidèle et pieuse couronne.

petites feuilles, les lépidodendrons, tout en conservant la même forme et betters temes aspect, s'élevaient jusqu'à vingt ou 25 mètres, avaient à leur base près d'un mêtre de diamètre, et portaient des feuilles qui atteignaient quelquefois un demi-mètre de long : c'était par conséquent des lycopodes arborescens, comparables par leur taille aux plus grands sapins, dont ils jouaient le rôle dans ce monde primitif, formant comme eux d'immenses forêts à l'ombre desquelles se développaient les fougères

si nombreuses alors. Que cette végétation puissante devait être différente de celle qui révêt maintenant de ses teintes si variées la surface la de terre! La grandeur, la force et l'activité de la croissance étaient ses caractères essentiels ; les plus petites plantes de notre époque étaient alors représentées par des formes gigantesques; mais quelle simplicité d'organisation et quelle uniformité au milieu de cette puissance de végétation !

Maintenant, dans les lieux même où l'homme n'a rien changé à ce que la nature a créé , notre œil aime à se reposer successivement sur des arbres qui se distinguent immédiatement par la diversité de forme et de teinte de leur feuillage et qui supportent souvent des fieurs ou des fruits des couleurs les plus différentes. Cette variété d'aspect est encore plus prononcée si notre vue s'abaisse sur les arbustes ou sur les herbes si deverses qui bordent les lisières des forêts ou qui composent nos prairies. et dont les fleurs plus apparentes offrent presque toutes les teintes du prisme. Enfin , il résulte de cette diversité de structure que parmi ces plantes , beaucoup peuvent servir àla nourriture de l'homme ou des animaux et sont même souvent indispensables à leur existence.

La variété d'organisation et d'aspect des végétaux qui couvrent actuel Jement notre globe se trouve indiquée par le nombre des groupes naturels entrelesquels on peut les répartir. Ces groupes ou familles naturelles sont au nombre de plus de 250, dont 200 environ se rapportent à la classe des dicotylédones, qui présente, par conséquent, les plus grandes variations de stucture, et trente à celle des monocotylédones. Or, la première de ces classes, c'est-à-dire les deux cents famille, qu'elle renforme manque complétement dans naire flore primitive, et à prime de ces classes. ferme, manque complètement dans notre flore primitive, et à peine si l'on y trouve quelques indices des monocotylédones.

La classe qui presque à elle seule constitue la végétation de ce monde primitif est celle des cryptogames vasculaires, qui ne comprend actuel-lement que cinq familles, lesquelles, presque toutes, ont des représen-tans dans l'ancien monde : telles sont les fougères, les prèles et les ly-copodes. Ces familles sont, pour ainsi dire, le premier degré de la végétation ligneuse! elles présentent, comme les arbres dicotylédons ou monocotylédons, des tiges plus ou moins développées, d'une texture solide, quoique plus simple que celle des arbres et garnies de feuilles nombreuses; mais elles sont privées de ces organes reproducteurs qui constituent les fleurs, et ne présentent, au lieu de fruit, que des organes beaucoup

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Une dépêche télégraphique, datée de Narbonne, le 12 juin, est publiée par le journal ministériel, en ces termes : « On écrit de Valence, le 2, qu'Oraa a maintenant 20,000 hommes dont 1500 de cavalerie; il réunit à Alcaniz et Teruel des approvisionnements. Cabrera, qui a 15,000 hommes en fait autant à Morella.

« Le 7, à Tarragone, le baron de Meer a fait beaucoup d'arrestations et désarmé une partie de la garde nationale.»

HOLLANDE.

Conformément à la 10i fondamentale et aux réglements sur la matière, les états provinciaux doivent ouvrir le premier mardi de juillet leurs sessions annuelles ordinaires dans les chefs-lieux de leurs provinces respectives. Cette année les états de Hollande s'assembleront en cette résidence. On sait que ces assemblées provinciales s'occupent entr'autres travaux de l'élection des membres de la seconde chambre des étatsgénéraux et voici les noms des membres de cette chambre sortans cette année : Brabant septentrional : MM. W. L. F. C. van Rappard et E. W. van Dam van Isselt; Hollande: MM. G. Beerlaerts van Blokland, A. Warin, H. Backer, M. W.de Jonge, G. Clifford, J. H. van Reenen et J. Op den Hooff; Zelande: M. J. Snouck-Hurgronje; Utrecht: M. H. M. H. J. van Asch van Wyck; Frise: MM, le baron M. P. D. van Sytzama et J. Cats, Epz.; Overyssel: M. W. H. Vyfhuis; Groningue: M. O. Van Swinderen, van Rensuma; Drenthe: M. G. Kniphorts.

MM. Donker Curtius et Op den Hooff cessent de faire partie de la seconde chambre et d'être rééligibles à cause des fonc-

-tions qu'ils occupent près de la haute-cour.

L'Avondrode combat quelques arguments de l'article de M. Dumortier. Ce journal soutient entr'autres que la France et l'Angleterre ont intérêt à voir la Belgique indèpendante, mais assez peu forte pour avoir besoin de leurs secours.

BELGIQUE. - Bruxelles, le 14 juin.

Hier le Roi a reçu successivement M. le baron de Stassart, président du sénat et M. Dumortier, membre de la chambre des représentans. S. M. a accordé de nombreuses

-L'état-major du général Malherbe arrivera demain à Bruxelles , ainsi qu'une partie des troupes qui sont à Charleroi, se rendant au camp. Une autre partie est arrivée hier dans la journée avec un de ses aides-de-camp chargé de

prendre soin des logements.

— M. Benjamin Mary, chargé d'affaires de Belgique au Brésil, est de retour à Bruxelles, en vertu d'un congé.

- Par arrêté royal du 25 mai dernier, la formation de la société anonyme dite du Charbonnage des Houilles Grasses du levant d'Elouges, est autorisée, et ses statuts sont ap-

- Par ordre de M. le ministre des travaux publics, les waggons couverts sont supprimés à partir du lundi dernier, 11 du courant. Il ne reste donc plus à la disposition des voyageurs que les chars-à-bancs et les waggons découverts.

M. de Résimont, ancien émigré français, général employé au corps des voies de communication de la Russie, vient de visiter les chemins de fer de la Belgique, d'où il se rend aux eaux de Vichy.

M. le chevalier de Gerstner, ingénieur du chemin de fer de Tzarsco-Jeselo, est venu s'entendre avec M. Cockerill pour fonder un étirage de rails en Russie', d'après le vœu

exprimé par l'empereur Nicolas.

L'Indépendant dit que le gouvernement s'est décidé à ne plus retarder la cloture de la session. On nous assure, ajoute-t-il, que l'arrêté de clôture paraîtra dans le Moniteux d'aujourd'hui. Cet arrêté ne se trouve point dans le Mo-

-On sait que M. Van den Plas, gérant'du Lynx ademandé à subir sa détention à Bruxelles. Il paratt qu'il n'a pas réussi dans les nombreuses démarches qu'il aurait faites à cette

Ces plantes, si simples et si peu variées dans leur organisation, et qui n'occupent plus par leur nombre et leur dimension, qu'un rang bien in-férieur dans notre végétation actuelle, constituaient dans les premiers temps de la création des êtres organisés, la presque totalité du règne vé-gétal, et formaient d'immenses forêts qui n'ont plus d'analogue dans no-tre création moderne. La rigidité des feuilles de ces végétaux, l'absence de fruits charnus et de graines farineuses les auraient rendus bien peu propres à servir d'alimens aux animaux; mais les animaux terrestres n'existaient pas encore, les mers seules offraient de nombreux habitans, et le règne végétal régnait alors sans partage à la surface découverte de la terre , sur laquelle il semblait appelé à jouer un autre rôle dans l'économie générale de la nature.

On ne saurait, en effet, douter que la masse immense de carbone ac-cumulée dans le sein de la terre à l'état de houille, et provenant de la destruction des végétaux qui croissaient à cette époque reculée sur la surface du globe, n'ait été puisée par eux dans l'acide carbonique de l'atmosphère, seule forme sous laquelle le carbone, ne provenant pas de la destruction d'êtres organisés préexistans, puisse être absorbé par une plante. Or une proportion, même assez faible, d'acide carbonique dans l'atmosphère, est généralement un obstacle à l'existence des animaux les plus parfaits, tels que les mammifères et les oiseaux; cette proportion, au contraire, est très-favorable à l'accroissement des végétaux; et, si l'on admet qu'il existait une plus grande quantité de ce gaz dans l'atmosphère primitive du globe que dans notre atmosphère actuel, on peut le considérer comme une des causes principales de la puissante végétation de ces temps reculés.

Cet ensemble de végétaux si simples, si uniformes, qui auraient été si peu propres, par conséquent, à fournir des matériaux à l'améliora-tion d'animaux de structure très-diverse, tels que ceux qui existent maintenant, aurait, en purifiant l'air de l'acide carbonique en excès qu'il contenait alors, préparé les conditions nécessaires à une création plus variée; et, si nous voulions nous laisser aller à ce sentiment d'orgueil qui a quelquefois fait penser à l'homme que tout , dans la nature , avait été créé à son intention , nous pourrions supposer que cette pre-mière création végétale , qui a précédé de tant de siècles l'apparition de l'homme sur la terre, aurait eu pour but de préparer les conditions atmosphériques nécessaires à son existence, et d'accumuler ces immenses masses combustibles que son industrie devait plus tard mettre à profit.

Mais, indépendamment de cette différence dans la nature de l'atmosphère, que la formation de ces vastes dépôts de charbon fossile rend extrêmement vraisemblable, la nature des végétaux mêmes qui les ont produits ne peut-elle pas nous fournir quelques données sur les autres conditions physiques auxquelles la surface de la terre était soumise pendant cette période?

fin, car le bruit court qu'on lui a laisséle choix entre Tour-

On mande de Louvain qu'il paratt que l'intention de M. de ministre de la guerre est de détacher quelques officiers et sous-officiers des régimens de l'armée pour les envoyer au premier régiment de chasseurs à pied à l'effet d'y suivre l'instruction de l'escrime de la bayonnette, que ce corps pratique avec une rare précision; plusieurs officiers et sousofficiers du 5° régiment prennent déjà part à cet exercice. Toutes les armées du Nord excellent dans le maniement de la bayonnette pourquoi leur demeurerions-nous inférieurs. Du reste, le soldat s'y livre avec autant d'ardeur que le sousofficier, comme il s'agit de montrer de l'adresse, l'émulation se trouve excitée et c'est à qui fera le mieux.

Les demoiselles Heinefetter, cantatrices allemandes qui viennent d'obtenir de si beaux succès à Liége et à Anvers, sont en ce moment à Bruxelles, et s'y seraient arrêtées plusieurs jours, à ce qu'on nous assure, si l'administration des théâtres avait voulu fournir à ces célèbres artistes le moyen de donner deux ou trois représentations au Grand-Théâtre, le samedi par exemple, ce qui n'aurait entravé en

rien le spectacle du Parc.

100 310 409 DOLL LIEGE, LE 15 JUIN.

Les journaux hollandais annoncent que le roi Guillaume a exprimé le désir de voir retrancher, du traité des 24 articles, tout ce qui concerne le payement de la dette. Il voudrait que ce point fut réglé, entre Ini et le roi Léopold, par une des commissions dont parle le traité. Nous ignorons si cette nouvelle est fondée; si elle l'est, ce serait un motif de plus, pour nous, de protester contre l'exécution des 24 articles. Le roi Guillaume sent très-bien que la question de l'arrièré de la dette est la pierre d'achoppement. Il s'efforce donc de prévenir la discussion qui s'établira sur ce point. Mais il ne faut pas que la Belgique se laisse duper. Il faut qu'elle fasse de la question financière son principal chef de réclamation et qu'elle persiste énergiquement dans son refus de payer un centime de l'arriéré. C'est le seul moyen d'amener le roi Guillaume à une transaction favorable.

Deux membres de la chambre des représentans, appartenant , par la nature de leurs opinions , au parti catholique , viennent de publier, chacun de son côté, une brochure contre l'exécution pure et simple du traité des 24 articles. Tous deux démontrent, avec une irrésistible logique, l'injustice de ce traité, qui nous a été imposé par la force, dans des cir-constances désastreuses, et réclament, dans l'intérêt de la Belgique, des modifications conformes à l'équité et à la raison. C'est un service signalé qu'ils rendent à leur pays. C'est en même tems une excellente réponse aux accusations que la presse orangiste a souvent adressées aux représentans du parti catholique, d'être prêts à sacrifier la dignité et les intérets du pays à un esprit trop exclusif de domination et aux vues étroites d'une ambition toute personnelle. Maintenant ne trouvera-t-on pas également dans la chambre quelque libéral éclairé qui sache, à son tour, élever une voix indépendante et libre contre l'exécution du traité du 15 novembre? Ne verrous-nous pas également quelque tribun du parti op-posé, se lever des bancs où siègent les Gendebien, les Debrouckere, les Verhaegen, pour traiter les graves questions qui viennent d'être soulevées, et défendre, avec un égal succès, nos droits et nos libertés? Nous l'espérons, il faut que tous les hommes, sincèrement attachés à la révolution et aux institutions qu'elle a fondées, unissent teurs efforts pour le triomphe de la cause qui vient d'être si brillamment défendue par MM. Dumortier et de Mérode. Mais qu'ils s'abstiennent de déclamations et d'insultes; qu'ils se gardent de provoquer des manifestations turbulentes qui ne pourraient que compromettre le succès des négociations nonvelles; qu'ils s'adressent exclusivement à la raison, à l'équité de nos juges, et leur langage trouvera autant de retentissement dans les cours des rois que dans les assemblées des peuples.

Ce qui a lieu encore dans les divers régions du globe peut jeter quel-

que jour sur cette question.
L'étude de la distribution géographique des plantes appartenant aux mêmes familles qui composaient seules la végétation de la période houilière peut, en effet, nous indiquer les conditions climatériques, et, par conséquent, les causes physiques qui favorisent soit l'accroissement de taille, soit la plus grande fréquence de ces végétaux, et nous pourrons en conclure, avec beaucoup de probabilité, que les mêmes causes ont du déterminer leur prépondérance à cette époque.

Nous voyous, par exemple, que les fougères, les prêles et les lycopodiacées atteignent une taille d'autant plus élevée qu'elles croissent dans des régions plus rapprochées de l'équateur. Ainsi ce n'est que dans les

parties les plus chaudes du globe que se trouvent ces fougères arbores-centes qui joignent au port élancé et majestueux des palmiers le feuillage élégant des fougères ordinaires, et dont nous avons signalé l'existence dans le terrain houiller. Dans ces mêmes régions, les prêles et les lycopodes atteignent une taille double ou triple de celle que présentent les espèces les plus grandes des climats tempérés. Une seconde condition paraît avoir une influence encore plus marquée sur leur prépondérance par rapport aux végétaux des autres familles, c'est l'humidité et l'uniformité du climat, conditions qui se trouvent réunics au plus haut degré dans les petites îles éloignées des continens.

Dans ces îles, en effet, l'étendue des mers environnantes détermine une température peu variable et une humidité constante qui parait favo-riser d'une manière remarquable le développement et la variété des formes spécifiques parmi les fougères et les plantes analogues, les végétaux phanérogames sont peu variés et beaucoup moins nombreux. Il en résulte que, tandis que, dans les grands continents, les plantes cryptogames vasculaires, telles que les fougères, les lycopodes, les prêtes, etc., for-ment souvent à peine un cinquantième du nombre total des végétaux, dans les petites îles des régions équinoxiales, ces mêmes plantes consti tuent presque la moitié et même quelquefois jusqu'aux deux tiers de la totalité des végétaux qui les habitent.

Les archipels situés entre les tropiques, tels que les îles du Grand-Océan Pacifique ou les Antilles, sont donc les points du globe qui pré-sentent actuellement la végétation la plus analogue à celle qui existait sur la terre lorsque le règne végétal a commencé, pour la première fois, à s'y développer.

L'étude des végétaux qui accompagnent les couches de houille doit, par conséquent, nons porter à penser qu'à cette époque reculée, la surface de la terre, dans les contrées où se trouvent ceux de ces vastes dépôts de charbon fossile qui sont le mieux connus, c'est-à-dire dans l'Eu-rope et l'Amérique Septentrionale, offrait les mêmes conditions climatériques qui existent maintenant dans les archipels des régions équinoxiales , et probablement une configuration géographique peu différente. (La suite à un prochain n°.)

Depuis quelques jours, le public peut voir, sur le prolongement de la rue Féronstrée, un essai en grand de l'indication du nom des rues inscrit sur toutes les lanternes

Ces inscriptions sont peintes sur des plaques de verre dépeli, de manière à présenter également les noms des rues pendant le jour et pendant la nuit, lorsqu'elles sont éclairées

Chaque lanterne porte non-seulement le nom de la rue où elle se trouve, mais à tous les coins de chacune de celles qui y aboutissent, se trouve aussi le nom de cette rue. Ainsi l'étranger n'aura pas besoin de guide pour circuler dans la ville et se rendre à son hôtel ; il connaîtra à chaque lanterne le nom de la rue où il se trouve.

Il y a déjà assez longtems que l'on a parlé d'employer à Paris, un mode pour éclairer le nom des rues pendant la nuit. Ce que l'on a proposé ailleurs sans l'exécuter, la régence de Liége, de concert avec la Compagnie Liégeoise pour l'é-clairage par le gaz de houille circulant, vient de le faire de la manière la plus complète et en même tems la plus écono-mique; désormais, les inscriptions des plaques sur les murs au coin des rues ne seront plus nécessaires; les lanternes pourvoiront à ce besoin.

A des intervalles plus ou moins rapprochés, la presse a signalé à la vigilance de l'autorité, cette foule de petits sa-voyards et d'étrangers de toutes les nations, qui circulent sur les places et les promenades publiques ainsi que dans les principales rues de la ville, et importunent les promeneurs pour leur arracher des aumônes qui devraient revenir aux pauvres réellement infirmes de notre commune. Ces observations ont été appréciées par ceux qui sont chargés de l'exé-cution des lois répressives de la mendicité, et les ont engagés à déployer plus de zèle et d'activité dans l'exercice de leurs

pénibles fonctions.

D'où vient donc les agens de police rencontrent-ils si peu de sympathies, lorsqu'ils veulent exécuter les ordres qu'ils ont reças de leurs supérieurs? Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, des agens de police voulurent arrêter un savoyard, dans la rue du Pot-d'Or, presque sous les fenètres de notre bureau, et parce que ce délinquant poussait des cris et s'était couché sur le pavé, ils furent entourés par des hommes du peuple, des dames et des messieurs qui les accablèrent d'avanies et de menaces, et les forcèrent d'abandonner leur prisonnier! Espérons qu'il suffira de publier de tels faits pour en prévenir le retour.

Il vient d'arriver à Liége, à l'entrepôt, une machine à pa-pier sans fin, pour le compte de M. Cockerill. Ses dimensions sont beaucoup plus grandes que celles des machines semblables qui ont été montées jusqu'à ce jour dans nos fabriques. Elle sort des ateliers d'un constructeur anglais.

M. Deschamps, représentant, fera parattre incessamment à son retour, une protestation contre les 24 articles. - M. de Potter, qui est à Bruxelles depuis deux ou trois jours a rédigé une courte dissertation, qui parattra demain, sous le titre : Y AURA-T-IL UNE BELGIQUE?

Nous rappelons à nos lecteurs que dimanche prochain s'ouvrira, à midi, l'exposition de fleurs de la Société royale d'Horticulture. La distribution des médailles se fera à la même heure. Le premier jour les membres seuls seront reçus avec leur famille.

Cédant aux nombreuses demandes qui leur ont été adres-sées, M. Hyppolite et Comp. ont retardé leur départ d'une couple de jours; ils donneront encore deux représentations demain dimanche, à 5 et à 8 heures. Le dernier tableau confectionné par ces Messieurs mérite réellement d'être vu : c'est un très-joli paysage, rien n'y manque; on y voit le moulin, l'eau, les barquettes, les animaux, les paysans et paysannes, une jolie chasse, et tout cela se meut; puis un orage suivi de l'incendie d'une ferme vient terminer ce tableau plein de vérité et de nature. Nous engageons le public à ne pas laisser échapper l'occasion de voir cet intrassert et à ne pas laisser échapper l'occasion de voir cet intéressant et ingénieux mécanisme.

Des journaux de Bruxelles disent que M. Lion, directeur des domaines à Liége, doit partir pour Londres, afin d'y suivre les négociations relatives aux dispositions financières des 24 articles.

Vendredi dernier 8 juin, il est tombé deux à trois pouces de neige sur les Fanges, aux environs de Stavelot. Ce fait n'est pas le moins extraordinaire de ceux que nous voyons depuis deux ou trois semaines en fait de mauvais temps.

- Deux bataillons du 30° régiment prussien vont arriver à Luxembourg. On nous assure qu'il a été sérieusement question de les cantonner dans le rayon stratégique de la forteresse. Ils seront cependant logés dans les blockaus qui se trouvent dans l'intérieur des fortifications.

On s'occupe en ce moment de l'armement de la forteresse; des canons, et des boulets sont transportés sur les remparts. On cherche à faire le moins de bruits possible de ces précautions militaires, car c'est presque toujours pendant la nuit que tout ce fait.

Nous désirons que les gouvernements belge et français se fassent intruire de ce qui se passe. (Écho du Luxembourg.)

— On écrit de Cologne, le 11 juin : Les délibérations sur le projet de loi concernant les chemins de fer ont commencé dans le sein du conseil d'état, et l'on assure qu'il a été décidé, à une grande majorité, qu'au lieu de procéder à une transaction avec la direction des postes, on établira un système général d'imposition calculé sur les revenus. On voit que la direction du chemin de fer du Rhin a bien fait de se confier à la loyauté du gouvernement; cette mesure, si elle est adoptée, ne peut que lui être trèsfavorable.

- Lorsque Lafosse est rentré à la prison, mardi soir, il a mangéavec avidité et s'est jeté surson lit'où il a dormi d'un profond sommeil jusqu'au matin. Hier soir, à six heures, il refusait encore avec opiniâtreté de se pourvoir soit en cassation soit en grâce, malgré les sollicitations de son avocat, M. Neyssen; M. Van Camp, substitut du procureur-général, s'est également rendu auprès du condamné dans l'après-midi. Jusqu'à présent il n'a point formé de pourvoi.

Une respectable maison de COLOGNE cherche un BON ET SOLIDE VOYAGEUR, pour le débit de ses vins de Rhin et Moselle en Belgique, ayant déjà voyagé dans cette partie, et connaissant cette branche de commerce.

S'adresser rue Sœurs de Hasque, nº 281.

A VENDEE UNE PORTE COCHÈRE. S'adresser à M. Libert BAYET, rue Pierreuse, n. 202. 870



A VENDRE UNE BELLE CHÈVRE sans cornes, qui vient de mettre bas trois petits. S'adresser au bureau de cette feuille.

RENTES

QUI AURA LIEU AUX ENCHÈRES,

LE LUNDI 2 JUILLET 1838, deux heures de relevée, En l'étude à Liége du notaire KEPPENNE, rue St-Hubert,

Rentes en épeautre,

MESURE DE LIÉGE.

CLOTS.	Md		Q.		NOMS ET DEMEURES DES DÉBITEURS.
		4))))	Ve Roland Tombeur, de StGeorges.
2	4	3)))) -	Joseph Huart, de Petit-Axhe.
7	2))	1	1 113	Jacq. Debrus, de Fexhe-lez-Slins. Henri Doyen, de Jeneffe.
9	2))	>>))	Henri Doyen, de Jeneffe.
4	19	1))))	François Dessart, d'Oreve.
5	2))))))	Jean-Henri Matthy, de Termogne. Sim. Marchoul et V. Thiou, de Willine.
))))	Sim. Marchoul et Vo Thiou, de Willine.
6))))	Pierre Moes, de Fexhe-le-haut-Clocher.
7	2))))))	Hubert Moreau, d'Yernawe.

RENTES EN SEIGLE, MESURE DE TONGRES.

8	1	43))))))	Fr. Denvoz et At. Lefebvre, de Crenwick. Daniel Festyens, de Membruggen.
06	1	5))))	Marcel Goessens, de Koppertingen.
3	1))	-))))	Ve Laurent Jaspar, de Frère.
10	2	4	2	2	Les héritiers Maurissen, de Maestricht.

Rentes en argent.

NOMS ET DEMEURES DES DÉBITEURS.

DE LA CAPITAUX.

H	Tent	111.		-	
_	Fr.	C.	Fr.	C.	
1er	290	02	7790	77	J ⁿ . Mahy , marchand a Liége, au Marché.
2		75	2043	66	M Rongé me d'appace que et Il reule
-	94	31	486	93	M. Rongé, md. d'armes, rue StUrsule.
	7	60	151	07	Louis Coclet, au faubourg d'Amercœur.
3	9	84	56	95	Jean-Bapt. Englebert, rue Roture.
0	19	15	260	11	Toussaint Legraye, à Grivegnée.
	7	29	947	11	Toussaint Lejeune, à Liége.
			3889	017	DDné. Cerexhe, au faub. StLéonard. La commune de Wihogne.
2			0000	01	La commune de vyinogne.
5	101	40	90/0	102	Thomas Hayen, de Zepperen, et autres.
0	101	11	1007	10	Louis Wittebrouck, de Zepperen.
6	00	14	1200	4%	Theodore Horion, de Lanave.
1	00	10	1210	OU	Les sœurs Martens, d'Uffelken.
0	U	VO	121	90	Jacques Emmanuel Gaillard, de Huy.
8	70	51	480	20	Nicolas Jos. Philippart, de Huy.
(00	47	129	04	V° Gaspar Preudhomme, de Huy.
		51	170	20	Henri Wentmolders, de Cosen.
9		23	364	67	Martin Dubreuil, de Hasseltbrouck.
		23	004	01	Nelys et Wagmans, de Hasseltbrouck.
		02	480	20	M ^{me} Roberty, de Petit Fresin.
(12	182	04	Albert Jos. Degrady, de Croenendael.
10	24	31	480	20	Noel Hanrotte, de Corswarem.
	-19	45	448	04	Jean Lenaerts, de Corswarem.
		08	151	94	Jean Simon, de Kerkelom.
(5		129	14	M ^{me} de Spineto, rue Vinave-d'Isle.
- 1	7	75	190	11	V° J". Lambert Daxhelet, de Polleur.
		35	106	97	Ant. Joassin et Cath. Wery, d'Angleur.
114	9		182	00	Laurent Massart, de Wonck.
	9	27	478	36	V° Toussaint Nihon, de Bligny.
	1000	91	18	20	Anne-Marie Putzeys, de StTrond.
		37	201	40	Lambert Kenard, de Frere.
		95	79	02	V° Pierre Thirion, de StGeorges.
12		47	729	34	Pierre Lesens, de Willine.
124	00	47	729	34	Simon Marchoul, de Willine.
13	30	39	1043	97	Pierre Leclercq et autres, de Pousset.
10	OT	UU	130	10	La commune de Celles.
	20	66	413	36	Guill Schoffeniels de Willing
14		AU	1111	11	Jean Vanschalkhoven de Cover
14	17	024	0.10	36	Marie Vavalet Jh. Wery, de Petit-Axhe.
	35	13	671))	Guill. Jos. Thirion de Corswarem

35 13 671 » Guill. Jos. Thirion, de Corswarem. Ces rentes d'anciennes constitutions sont payées exactement, dument inscrites et bien conservées ainsi qu'on peut s'en assurer par l'inspection des titres déposés en l'étude de Mº SERVAIS, notaire, place derrière le Spectacle, nº 837.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

A. LEROUX ET COMP.

14, RUE DE LA RÉGENCE, A LIEGE, MÊME MAISON A MONS, BRUXELLES, GAND.

Richard, études sur l'art d'extraire immédiatement le fer de ses minerais, sans convertir le métal en fonte, 1 v. in-4° et atlas in-fol. 50 Navier, Résumé des leçons données à l'école des ponts et chaussées sur la mécanique, 1° partie, 1835, 1 v. 8°, 9 Id. idem. 2° partie, 1838, 1 v. 8°, 9 Bidaut, de la Houille et de son exploitation en Belgique, 1 v. in-4°, (avec une belle carte), 12 Carte du bassin houiller de toute la Belgique, in-fol., Morin, Nouvelles expériences sur l'adhérence des pierres et des bri-

Morin, Nouvelles expériences sur l'adhérence des pierres et des briques faites à Metz en 1834, 1 v. in-4°, 1838, 7 frs. Janvier, Nouveau traité des Machines à vapeur, 1 v. in-18, 1838, avec

planches,
Emy, Traité de l'Art de la Charpenterie, tome 1^{or}, avec un atlas de 59 planches, 1858,
Bousmard, Essai général de Fortification et d'attaque et défense des places, nouvelle édition 1858, avec un atlas de 62 planches et 4 vol. in40 frs.

8°, 40 frs.
Atlas du mineur et du métallurgiste ou recueil de desseins lithographiés relatifs à l'exploitation des mines et aux opérations métallurgiques, in-folio 25 planches, 16 fr.
Varlet, Recueil des lois et réglemens sur les brevets d'invention, en vigueur en Belgique, 1 v. 8°, 1858, 6 fr.
Delebecque, Traité complet sur la législation des mines, minières et carrières en Belgique et en France, 2 v. 8°, Leroux, 1858. (Cet ouvrage est terminé.)

carrières en Belgique et en France, 2 v. 8°, Leroux, 1838. (Cet ouvrage est terminé.)

Rondelet, Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, 5 v. in-4° et un bel atlas, in-f°, nouvelle édition,

Morin, Aide mémoire de mécanique pratique, 1 v. in-18, 1858, 4 fr.

Etudes des gites minéraux publiées par les soins de l'administration des mines, 1 v. in-4° et un bel atlas in-f°,

Œuvres complètes de lord Byron, avec de très-belles gravures, traduction d'Amédée Pichot, 1 v. 8°, Furne, 1858,

Nota. — Je suis acquéreur du fonds et de la clientelle de M. Beaufays, s'adresser chez moi pour toutes les suites de souscriptions.

Je prie Messieurs les amateurs d'ouvrages scientifiques et de beaux livres de venir visiter mon établissement, ils y trouveront un assortiment des plus complets.

ment des plus complets. J'écris à Paris tous les mardis et vendredi. Je pourrais donc procurer

promptement les ouvrages dont on aurait besoin et que je n'aurais pas en magasin. Les ouvrages imprimés en Belgique, seront aussi procurés

Compagnie générale D'ÉCLAIRAGE

GAZ DE HOUILLE.

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION

D'USINES,

FABRICATION DU GAZ, DUCOREETDURETURE

HOFF-GREGORY ET COMP. A PARIS. Tout concourt aujourd'hui à activer le développement de l'éclairage par le gaz de la houille, et à l'exemple de l'Angleterre, où, depuis le palais du roi jusqu'au plus modeste vil-lage, tout brille de l'éclat de la nouvelle lumière, la France se montre enfin impatiente aujourd'hui de jouir d'une inven-

tion qui procure bien-être, propreté, sécurité, etc.

Le moment est arrivé pour hâter les progrès de cette industrie. Jusqu'à ce jour, le gaz à Paris, n'éclairait que les
boutiques et les cafés, et en que que sorte, comme un objet de luxe; apprécié aujourd'hui comme objet d'utilité et d'économie, on le rencontre dans les appartemens, dans les ate-liers, dans les fabriques, dans les colléges, dans les hôpitaux, et sa propagation sera d'autant plus grande qu'on est parvenu à l'épurer d'une manière plus parfaite; déjà le gaz des usines construites d'après le système de M. Gregory est admis dans les salons où il répand le plus vif éclat sans la moindre odeur.

Il n'est question ici, que du GAZ EXTRAIT DE LA HOUILLE ET COURANT DANS LES TUYAUX qu'il, faut bien distinguer des différentes sortes de GAZ PORTES A DOMICILE, COMPRIMÉ OU NON COMPRIMÉ, que l'on s'efforce d'extraire de la résine, de la tourbe, du pétrole et et même de l'eau : il se peut que la science s'amuse de ces investigations, mais il y a long-temps que, sous le point de VUE COMMERCIAL, nos voisins d'Outre-Mer, expérimentateurs par excellence, ont renoncé à ces ruineuses tentatives.

La dernière usine à gaz de résine qui existât encore à Liverpool, vient de cesser ses opérations après douze années de pénibles expériences, sans avoir jamais produit le moindre intérêt, tandis que, dans la même ville, l'usine au gaz de la houille est en pleine prospérité.

Près de trente années d'expérience ont constaté que toutes les compagnies d'éclairage, qui ont pour bâse la distillation de la houille ont constamment REUSSI.

Cette prospérité constante, s'explique aisément, lorsqu'on sait que le Coak et le Bitume viennent en grande déduction du prix des matières premières.

Un autre fait digne de remarque, c'est que jamais une usine à gaz de houille n'a vu son produit rester stationnaire ; ce produit va toujours s'accroissant, parce que personne, après avoir adopté l'emploi du gaz, n'y renonce pour retourner à l'usage de l'huile.

La Société est en commandite; le capital social est de 5 millions divisés en 5 mille actions de mille francs, dont 2500 seront seulement émises, le restant ne sera émis que suivant l'extension que prendra la Société.

Les demandes d'actions, pour plus amples renseignemens on renvoie à la GAZETTE DE FRANCE du 31 mai dernier, devront être faites par lettres affranchies et adressées à M. HOFF, directeur-général de la compagnie, rue Cádet, n. 16,

ADJUDICATION DE TRAVAUX A CHOKIER.

LUNDI 18 Juin 1838 à dix heures de relevée, A la mairie de Chokier, les Bourgmestre et échevins feront proceder à

L'ADJUDICATION PUBLIQUE

Et aux RABAIS des TRAVAUX à faire pour la reconstruc-

De la Maison Presbytérale de CHOKIER,

et pour réparation de la maison de l'Instituteur. Les devis estimatifs et les plans de ces travaux ainsi que le cahier des charges sont déposés à la mairie et en l'étude du notaire FRAIKIN à Chokier.

Pour être admis comme adjudicataire il faudra fournir avant l'époque de l'adjudication une soumission en due

AVIS IMPORTANT.

Il est bon de prévenir les consommateurs de PILULES ÉCOSSAISES D'ANDERSON, et le public en général qu'il existe à Liège, (ou dans la province) une mauvaise imitation de ces pilules; et que les véritables et anciennement connues partout ne se débitent, revêtucs du cachet de l'auteur, qu'aux seuls dépots: à Liége, à la pharmacie de M. Davreux; rueroyale, nº 922, à Verviers, chez M. Etienne; pharmacien.

On continue de trouver aux deux mêmes maisons les PAS-TILLES PECTORALES de TOLU , D'HAYWAYRD , de LONDRES et L'HUILE ANTIRHUMATISMALE du D.

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE,

ÉTABLIE A LIÉGE,

ASSURE LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES

CONTRE INCENDIE,

LE FEU DU CIEL COMPRIS, A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Ecrire sans affranchir.

S'adresser chez M. J. H. DEMONCEAU, agent général, PLACE ST-DENIS, Nº 637, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à 3 heures de relevée.

Les déclarations remises au bureau dans la matinée, sont inscrites à midi précis, et les polices peuvent être retirées le lendemain dans la journée.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

MINES.

DEMANDE EN CONCESSION SOUS LA COMMUNE DE ROMSÉE. Publications nouvelles en exécution de l'art. 13 de la loi du 2 mai

Le ministre des travaux publics, Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837 et l'arrêté royal du 22 juin 1837;

Vu la demande en concession de mines de houille sous la commune de Romsée, formée le sieurs Woos (Servais, Nicolas et Jean-Joseph), domiciliés dans la commune de Romsée;

Considérant que cette demande tombe sous l'application de

l'art. 13 de la loi du 2 mai 1837, Arrête:

Art. 1er. Ladite demande et le présent arrêté seront publiés dans le Moniteur, par trois insertions consécutives,

faites de quinze en quinze jours.

Art. 2. Cette demande et le présent arrêté, seront en outre publié par trois insertions consécutives, de quinzaine en quinzaine, dans un des journaux de la province de Liége, et affichés pendant trois dimanches consécutifs, de quinzaine en quinzaine, dans le chef-lieu de la province, dans celui de l'arrondissement judiciaire où la mine est située, et dans toutes les communes sous lesquelles elle s'étend.

La députation du conseil provincial de Liége est chargée de pourvoir à l'exécution de l'articles 2 ci-dessus. Bruxelles, le 10 juin 1838.

Мотномв.

SUIT LA DEMANDE.

Demande en concession de mines de houille.

Par pétition enregistrée à la ci-devant préfecture du département de l'Ourthe, le 7 octobre 1811, les sieurs Woos (Servais, Nicolas et Jean-Joseph), de Romsée, exploitant les mines de Steppers et Cortivilain, ont demandé la concession des mines de houille existantes sous des terrains dépendans de la commune de Romsée.

Voulant parfaire l'instruction de cette demande, le sieur Woos (Servais), agissant tant au nom de sa mère veuve Woos (Servais), l'un des demandeurs primitifs, qu'en celui des représentans légitimes de Woos (Nicolas et Jean-Joseph), a réclamé la publication de la demande prémentionnnée, suivant les limites y indiquées, savoir:

Au nord, à partir de l'église de Romsée, par le chemin de Romsée à Magnée, jusqu'au ruisseau qui traverse ce che-

A l'est, de ce point, continuant le même chemin de Romsée à Magnée, jusqu'au hameau d'Elheur, et traversant celui de Foxhluse;

Au sud, partant du hameau d'Elheur par le chemin de Moister jusqu'au hameau de Bonni, traversant ensuite ce dernier hameau et suivant le chemin Delgonte jusqu'à un autre hameau, portant le nom du dernier chemin;

A l'ouest, de là continuant le chemin Delgonte et celui de Chaumont jusqu'au dit endroit de Chaumont ; de ce point , prenant le chemin qui conduit à Romsée, et le continuant jusqu'à l'église de ce village, point départ.

Les pétitionnaires ont offert aux propriétaires fonciers le 80° panier du produit des mines à extraire de toute profon-

VENTE DÉFINITIVE

suite de surenchère.

MERCREDI 20 JUIN 1838, à 3 heures de relevée, Le notaire LAMBINON vendra définitivement au plus offrant, en la demeure de M. Henri NICOLAY, sise près de l'église, à Seraing,

UNE BELLE ET GRANDE MAISON.

avec bâtimens, deux autres habitations y contigues, grande paire et environ 7 verges grandes 10 petites de terre arable, située vis-à-vis de ladite maison, un chemin entre-deux, le tout ne formant qu'un seul ensemble, situé au centre du village de Seraing-sur-Meuse, porté par la surenchère à la somme de 13,650 francs.

Cette propriété, par son étendue, convient à tout établisment industriel, ou pour une maison de campagne; sa valeur vénale augmentera considérablement par la construction du

Pont qui sera établi à proximité. S'adresser à M° LAMBINON, en son étude, place derrière l'Hôtel-de-Ville, n. 1002, à Liége.

BOURSES.

PARIS, LE 13 JUIN.

Trois p. c	Actions réunies. Différée ancienne. Dito nouv. s. inté. Dette active							
Mutualité	Migueliste —							
LONDRES, LE 12 JUIN.								
5 °lo consolidés	Différées 8 5 ₁ 8 Passives 4 3 ₁ 4 Russie							
PORTUG. 5 p. c 55 5 5 4 Esp. Emp. 1834 21 5 4	Brésil 79 1 ₁ 2 Mexicains 5 p. c. 25 1 ₁ 2							
AMSTERDAM, LE 13 JUIN.								
Holl. Dette activ. 101 5146 Dito 2 112	Certific. à Amster. Pologre. L. fl. 500 Pasc. L. de Rd. 50 EEPAGNE, E. Ard Dito grd Dette différ. anc. nouv. passive. AUTR Métall. 5. Brés. Obl. à Lond.							

ANVERS . LE 14 JUIN.

On a fait peu d'affaires à la bourse de ce jour, l'Actif espagnol ouvert 21 le 1/8 et reste 21 1/16 ojo argent au comptant.

Les courtes primes demandées au 24/25 courant à 21 3/8 ojo dont 1/8.

Actions de la Banque Commerciale d'Anvers, 119 ojo sans affaires.

Les Actions de la Banque de l'Industrie étaient très-demandées après l'émission à 107 3/8 et à l'émission 107 1/4 et cours.

Les Actions vient sans variation.

Londres vient sans variation, et Paris 118 010 en hausse sur les

BRUXELLES, LE 14 JUIN. Dette active 2 1₁2 54 5₁8 Emp. Rothschild. 101 1₁4 et 101 1₁4 92 117 112 P Monceaux. . . . P Act. Réunies. . . Emp. de Paris. . . 1760 S. de Comm. de c. 148 B. de Belgique. . _ _ 100 P Borinage. A Houyoux.... C. de S. et Oise. . Hauts-Fourneaux. 112 110 112 Lits de Fer. . . Luxembourg... Civile. Banque Foncière. 163 99 314 A Herve. Ch. de Fer de Col. Ch. de B., M. et B. Flenu. Hornu. Asphalt. Sclessin. Soc. Nationale. Holl. Bette active. Losrenten inscrit. 100 Levant du Flenu. Autriche. Métalliq 106 1/4 A Naples. C. Falcon. A Espagne. Ardoin. 93 1₁₂ 21 1₁₈ Fin courant. . . Prime un mois. Chatelineau. . . . Différée de 1830. Idem de 1835. . Verreries. Betteraves. Verrer. de Charl.

VIENNE, LE 6 JUIN.

Métalliques, 107 »p. -- Actions de la Banque, 1453.

L'Espérance. . . .

PORT D'ANVERS. - ARRIVAGES DES 13 ET 14 JUIN. La goëlette belge Pigeon , v. de Valparaiso , ch. de caco , chanvre cuir sec et salés.

La gall. pruss. Johan Heinrich, v. de Kœningsb., ch. de fr. La barque anglaise Tuscan, v. de Sérès, ch. de gr. de chanvre. Le schooner danois Anna Maria, v. de Wylie, ch. de gr. de nav. Le schooner danois Anna Maria, v. de Wylie, ch. de gr. de nav.

La gall. belge Constant, v. de Liverpool, ch. de sel et coton.

La gall. dan. Maria, v. de Flensbourg, ch. de graines de nav.

Le koff oldemb. Maria Elisabeth, v. de Newport, chargé de fer.

" Gute Hoffnung, v. de Stettin, ch. de graines de nav.

" brêmois Sophie Margareth, ven. de Brême, ch.

Le brick anglais Lœtitia, v. de Londres, ch. de café et cuirs.

Le koff han. Fortuna, v. d'Hoeksiel, ch. d'avoine.

Le yacht dan. Maria Catharina, v. de Bergen, ch. de steckfisch et huile de poisson.

Le koff han. Margaretha Susanna, v. d'Emden, ch. d'avoine et orge.

Le koff han. Margaretha Susanna, v. d'Emden, ch. d'avoine et orge.

" " Vr. Catharina, id. id. id.

La gall. pruss. Résolution. v. de Memel. ch. de tabac.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 14 JUIN 1858. Froment , l'hectolitre, fr. 18 76.

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'or , no 622 , à Liège.

AVIS INTERESSANT. Le 7 Juillet 1838,

Définitivement et irrévocablement, aura lieu à Vienne, sous la surveillance du Gouvernement, le tirage

DE LA VENTE PAR ACTIONS

Riche Domaine Seigneurial N. 116,

PRES DE ZNAIM, AVEC TOUTES DEPENDANCES,

Belle Campagne Lichtenberg N. 97,

EN AVANT DE VIENNE, DE DEUX GRANDS ET SUPERBES JARDINS, Taxés juridiquement à UN MILLION 815,250 florins valeur de Vienne,

FRANCHE DE RIBNY N. 3 DE LA GRANDE TERRE en MORAVIE, avec Jardin, Maison, Champs, Prés, Forêt, etc., d'une valeur de fl, 200,081 35, V. de V.

Les 25,586 gains accessoires en argent, consistent en florins 20,000, 10,000, 9,000, 8,000, 7,000, 6,000, 5,500, 4,600, 4,000, 5,000, 2,000, 1,000, etc. PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE : 20 FRANCS.

Pour frs. 120, sept actions dont 1 rouge; pour 200 francs, 43 actions dont 2 rouges; et pour 300 frs, 20 actions dont trois rouges. Le moindre gain, sûr d'une action rouge, est de 5 florins V. de V., mais elles jouissent de l'avantage essentiel de participer à un tirage spécial de 2,200 primes, dont la principale est la GRANDE TERRE FRANCHE DE RIBNY; et la moindre de 10 fls. V. de Vienne.

Le paiement peut se faire en remises sur notre ville, Paris, Bruxelles, etc., ou contre notre mandat après réception des actions; en s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit, franc de port, les actions, prospectus français, ainsi qu'à son temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnans.

J.-N. TRIER et Comp. anquiers et receveurs généraux à Francfort sim.